

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 17 mai 2016 à 18h30**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary	Sébastien Gobeil	Mélissa Robin
Marie-Christine Côté	Sonia LeBlanc	Lyne Watier
Marie-Andrée Couillard	Félix Meisels	
Valérie Deilhes	Guylène Plante	

Invitées :

Ginette Guay	Maryse Tétrault
--------------	-----------------

Étaient absents :

Philip Boumansour	Mélissa Robin
-------------------	---------------

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Watier souhaite la bienvenue à tous et annonce d'emblée qu'il y aura finalement une réunion en juin.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Watier constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Watier présente brièvement l'ordre du jour de la réunion. Elle explique que le point 3.2 *Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2016-2017* sera reporté à la prochaine réunion et qu'il pourrait en être de même pour d'autres points si certains sujets prennent plus de temps que prévu.

On y effectue l'ajout suivant :

- 8.2 Date de la prochaine rencontre

On effectue la correction suivante :

- Point 7.1 du point 8 : On aurait dû lire « 8.1 Critères de sélection pour la direction d'école ».

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 17 mai 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-051**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 5 avril dernier

Corrections :

- Point 6.6, 2^e puce : On aurait dû lire : « La consultation sur la structure administrative, *soit* sur la répartition des postes de direction, *est en cours. Aucun changement n'est proposé*, à l'exception de l'ajout d'un poste de gestionnaire administratif pour les trois pavillons de l'école des Pionniers compte tenu qu'elle offre maintenant jusqu'à la 5^e secondaire. Cet ajout devrait être adopté à la fin avril au Conseil des Commissaires. »
- Point 6.2, 4^e puce : On aurait dû lire : « Une élection partielle aura lieu le 5 juin à la Commission scolaire dans le secteur du Collège des Compagnons puisque l'attaché politique du nouveau ministre Sébastien Proulx, M. Jean-Luc Lavoie, était également commissaire et *a dû* démissionner pour éviter tout conflit d'intérêts. »

Suivis :

- Tous les suivis font déjà l'objet de sujets prévus à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Sébastien Gobeil d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 avril 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-052**

2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

3. Approbation

3.1 Sorties pour les élèves de 3^e année

Mme Couillard présente brièvement trois demandes qui ont été émises par les enseignants de 3^e année :

- Les trois enseignants de 3^e année souhaiteraient que leurs élèves puissent aller voir la comédie musicale des élèves de 6^e année de l'école Filteau au Centre Jean-Marie-Roy, à l'instar des élèves de 4^e année qui s'y rendent le 17 juin. Cette sortie aurait lieu le 16 juin prochain. Comme M. Philippe s'est mérité un montant de 750\$ grâce à sa participation à un concours organisé par la Caisse Desjardins, il utiliserait une partie de ce montant pour défrayer le cout des billets. Les élèves s'y rendraient à pied.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver la sortie au Centre Jean-Marie-Roy pour les élèves de 3^e année. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-053**

- M. Philippe aimerait aussi avoir l'autorisation d'organiser un après-midi spécial avec ses élèves où ces derniers iraient se baigner et pique-niquer chez un parent de sa classe. Cette activité aurait lieu durant la dernière semaine d'école, selon la température. Un sauveteur serait engagé au cout de 50\$ pour assurer la sécurité des enfants.

Comme les membres du Conseil d'établissement se questionnent sur la couverture des assurances de l'école lors d'activités sur un terrain privé, il est proposé de reporter l'approbation de cette sortie à la prochaine réunion. Mme Couillard pourra valider si ce sont les assurances personnelles du parent ou celles de l'école qui sont en vigueur.

- M. Philippe demande finalement à ce que ses élèves puissent vivre une activité dans le Vieux-Québec le 13 juin prochain en lien avec les contenus travaillés en univers social sur la Nouvelle-France. La sortie serait payée par la Commission de la capitale nationale et offerte par un parent de sa classe qui aimerait tenter celle-ci auprès des élèves.

Il est proposé par Mme Chantale Coulombe d'approuver la sortie dans le Vieux-Québec pour les élèves de la classe de M. Philippe Bolduc. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-054**

3.2 Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2016-2017

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

4. Adoption

4.1 Projet éducatif et plan de réussite

Voir document « Progresser ensemble au fil des saisons – Projet éducatif et plan de réussite »

Mme Couillard présente la dernière version du projet éducatif et du plan de réussite de l'école Les Bocages pour 2015-2020. Elle mentionne d'emblée qu'il reste quelques coquilles à corriger et que Mme Roseline Drolet, la commissaire, aimerait que l'encadré descriptif de

la page 2 soit co-signé par la direction d'école et la présidente du Conseil d'établissement. Ce sera fait dans la version finale.

Certains membres trouvent le document difficile à commenter puisque les indicateurs de suivi sont plutôt techniques et moins concrets pour des personnes n'œuvrant pas dans le milieu de l'enseignement. Mme Couillard explique que des hyperliens liés à chacun des indicateurs seront disponibles afin d'en savoir plus dès que le plan de réussite sera mis en ligne sur le site Web de l'école. Il est à noter que les indicateurs de suivi peuvent être bonifiés d'une année à l'autre et que des crochets insérés dans la section « Bilan » permettront de voir ce qui a été fait.

M. Meisels émet quelques commentaires quant à la terminologie employée :

- Il éprouve un malaise par rapport à l'absence d'objectifs dans le document. Ceux-ci ont été remplacés par des « axes de développement » qui ne semblent pas prescriptifs alors qu'ils doivent l'être par la loi.
- Il perçoit une confusion entre les moyens et les indicateurs de suivi, confusion qui découle directement du fait que ceux-ci ne relèvent pas d'objectifs à la base. Les moyens devraient selon lui comporter des chiffres et être quantifiables.

Mme Couillard explique que toutes les écoles sont accompagnées par Mme Brigitte Provençal, directrice adjointe des services éducatifs de la Commission scolaire des Découvreurs, dans l'élaboration des documents. Tous sont produits sous le même format avec la terminologie choisie par la Commission scolaire en lien avec ses orientations. L'expression « axe de développement » apparaissait porteuse de sens et les indicateurs de suivi sont des indices de ce qui a été réalisé.

Le document est ensuite analysé de façon détaillée :

- Page couverture, sous-titre : On modifie « 2016-2020 » par « 2015-2020 ».
- Page 2, encadré « Des parents engagés » : On ajoute le Conseil d'établissement.
- Page 2, encadré « Nos partenaires » : On modifie le titre de l'encadré par « Des liens avec la communauté » puisque le terme « partenaires » impliquait un projet mutuel ou une commandite, ce qui n'était pas réellement le cas.
- Page 2, encadré « Des liens avec la communauté » : On précise certains éléments, dont « Stagiaires de l'Université Laval » et « Ville de St-Augustin-de-Desmaures », en plus d'ajouter le « Grand défi Pierre Lavoie ».
- Page 4, encadré « L'environnement extérieur » : On ajoute « Accès sécuritaire à l'école par la présence de brigadiers scolaires ».
- Page 4, encadré « Notre environnement éducatif » : On enlève le « Parc informatique » (redondance avec « Un laboratoire informatique »).
- Page 4, encadré « Notre environnement éducatif » : On ajoute des éléments sur la qualité de l'enseignement et du personnel puisque la majorité des éléments ciblés concernait les technologies. On ajoute donc « Des intervenants qui ont le souci de diversifier leurs approches pédagogiques, qui ont un grand intérêt pour la formation continue et qui ont à cœur la réussite de leurs élèves ».

- Page 4, encadré « Notre environnement éducatif » : On précise que les tablettes sont partagées « Des tablettes iPad pour les élèves (chariot partagé entre les classes) ».
- Page 4, encadré « Le profil de nos élèves » : On déplace « Enseignement de l'anglais intensif pour tous les élèves de 6^e année » dans l'encadré « Notre environnement éducatif » puisqu'il s'agit d'un service offert.
- Page 4, encadré « Le profil de nos élèves » : On se questionne sur son utilité, mais on décide de le garder après discussion puisque cela présente le milieu.
- Page 8, axe de développement 1 : Il est décidé de placer les statistiques en annexe ou de créer un hyperlien pour y avoir accès puisqu'il s'agit davantage d'éléments informatifs que de moyens, contrairement au reste du document.
- Page 8, moyen « Exploiter la littérature jeunesse dans l'enseignement de la lecture et de l'écriture » : On ajoute les indicateurs de suivi « Lecture quotidienne encouragée » et « Utilisation des livres à des fins pédagogiques et dans divers projets ».
- Page 9, axe de développement 3 : Il est décidé de placer les statistiques en annexe ou de créer un hyperlien pour y avoir accès puisqu'il s'agit davantage d'éléments informatifs que de moyens, contrairement au reste du document.

Compte tenu du nombre important de modifications à effectuer au document, il est décidé de reporter son adoption à la prochaine réunion.

4.2 Service de traiteur *Le Croquignolet*

Mme Ginette Guay, propriétaire du service de traiteur *Le Croquignolet*, est présente afin de présenter l'offre de service pour l'année scolaire 2016-2017, compte tenu qu'elle a récemment vendu sa compagnie à une autre dans le domaine : *Fourchettes et saveurs*. Cette dernière était en transition cette année et souhaite améliorer le service par quelques ajouts l'an prochain.

Actuellement, environ 40 repas par jour sont servis et *Le Croquignolet* désire augmenter sa moyenne de ventes avec des repas thématiques. Le site Web présente la nouvelle politique, dont l'ajout de ristournes sur les achats de 100\$ et plus. Il est à noter qu'un minimum de 4 choix de menus seraient disponibles chaque jour l'an prochain et qu'il serait également possible d'ajouter des items afin d'avoir un repas plus personnalisé. Les repas seraient offerts dans des sacs en papier comme cette année puisque l'élève peut partir avec son sac s'il lui reste des items non mangés. Tous les repas sont sans noix et arachides. Si un enfant a d'autres allergies, les parents peuvent contacter *Le Croquignolet* directement. Par ailleurs, la boîte « Bonne fête » contenant un cupcake, une marionnette et un crayon serait encore disponible. Toutefois, les ateliers de cuisine n'ont pas été achetés et ne seraient pas poursuivis pour le moment.

Une présentation du service serait effectuée le 30 mai aux parents des futurs élèves du préscolaire. Durant la semaine du 6 septembre, un kiosque serait installé dans le hall d'entrée de l'école afin de présenter l'offre de service et proposer des dégustations comme cela avait lieu les années antérieures. Mme Watier demande à ce qu'une lettre expliquant

les modifications soit remise à tous les parents de l'école avec la documentation de septembre du service de garde. Ce sera fait.

Mme Maryse Tétrault se demande si le Conseil d'établissement accepte de reconduire le contrat avec le service de traiteur malgré une augmentation des couts (tarif de base : 6,25\$ au lieu de 6,20\$ par repas et cout pouvant augmenter selon les items ajoutés). Le service serait en vigueur à compter du 24 aout et offert lors des journées pédagogiques. Si des sorties sont prévues à l'horaire, un arrangement serait pris afin que les boites arrivent plus tôt. Il est à noter que si un enfant apporte un lunch de la maison alors qu'il était inscrit lors de cette journée, ce sera le Sacabouf qui sera privilégié.

Il est proposé par Mme Sonia LeBlanc de reconduire le contrat avec le service de traiteur *Le Croquignolet* pour l'année scolaire 2016-2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-055**

5. Information

5.1 Organisation scolaire 2016-2017

Mme Couillard présente l'organisation scolaire pour l'an prochain en date du 1^{er} mai. Pour le moment, 428 élèves sont inscrits, répartis dans 19 groupes.

- 3 groupes de préscolaire (48 inscriptions versus 60 l'an dernier)
- 3 groupes de 1^{re} année
- 3 groupes de 2^e année
- 2 groupes de 3^e année
- 1 groupe de 3^e/4^e année
- 2 groupes de 4^e année
- 3 groupes de 5^e année
- 2 groupes de 6^e année

S'il n'y a pas de changement, un seul transfert aurait lieu en 1^{re} année puisqu'on compte actuellement 67 inscriptions (pour un maximum de 66 places, le ratio étant de 20 élèves par classe). Une lettre sera envoyée sous peu aux parents du préscolaire afin de connaître leurs intentions quant à un possible déménagement ou un départ volontaire de l'école. L'élève transféré serait un élève en reprise d'année. Dossier à suivre...

5.2 Plan quinquennal

Voir document « Plan quinquennal 2016-2021 – École Les Bocages »

Mme Couillard présente les travaux prévus au cours des années à venir. Il est à noter que ce plan d'entretien n'est pas lié aux montants octroyés par le gouvernement récemment. Les travaux résultent plutôt d'une analyse de besoins effectuée par les ressources matérielles de la Commission scolaire.

M. Meisels se demande ce en quoi constitue le fait de « Zoner le chauffage sur DDC ». Mme Couillard s'informerait et reviendrait sur le sujet à la prochaine réunion.

5.3 Changement possible à l'aire de desserte de l'école Les Bocages

Mme Couillard explique qu'une rencontre a eu lieu le 10 mai dernier pour revoir les aires de desserte du secteur des Bocages et de l'Arbrisseau (qui compte près de 100 élèves en moins cette année). Une consultation aura lieu l'automne prochain pour ces secteurs ciblés et non de façon globale pour l'ensemble de la Commission scolaire. Il se pourrait que le secteur de l'Érable rouge dont les enfants fréquentent l'école Filteau actuellement soit évalué également. Les changements seraient effectifs pour l'année scolaire 2017-2018, s'il y a lieu, avec la cohorte entrant au préscolaire uniquement afin de ne pas déplacer les élèves qui ont amorcé leur parcours dans une école.

Les membres des différents Conseils d'établissement visés ainsi que ceux du Comité de parents seront consultés. Des statistiques de clientèle seront disponibles dans le but d'avoir en main toutes les données nécessaires pour se forger une opinion éclairée.

M. Gobeil se dit surpris qu'une consultation ait lieu alors qu'il est demandé depuis des années à ce que les aires de desserte soient revues et qu'il n'en est rien. Il rappelle que cette année, le Conseil d'établissement de l'école hésitait à émettre cette recommandation par crainte de perdre de la clientèle si les prévisions (en baisse) s'avéraient justes pour les années futures. Certains membres mentionnent également leur inquiétude quant aux fratries qui pourraient se voir divisées si un changement d'aire de desserte envoie un élève du préscolaire dans une autre école.

Mme Watier se rendra à la prochaine réunion du Comité de parents pour demander à ce que le processus soit bien établi et que les bonnes questions soient posées. Elle demandera également que la consultation ait lieu au maximum en octobre afin que les membres des Conseils d'établissement aient le temps de bien réfléchir à la question avant de remettre leurs commentaires à la mi-décembre, date limite des diverses consultations.

6. Consultation

6.1 Sondage aux parents utilisateurs du service de garde

Voir document « Consultation concernant le service de garde en milieu scolaire »

Mme Tétrault présente un modèle de sondage pouvant être envoyés aux parents utilisateurs du service de garde, inspiré de différents sondages envoyés dans d'autres écoles. Une échelle allant de « Très en accord » à « Pas du tout en accord » serait utilisée pour chacune des questions.

Plusieurs commentaires sont exprimés, tant sur le fond que sur la forme :

- Il serait important d'avoir une question au départ sur la satisfaction générale des parents quant au service de garde afin de valider les autres éléments du sondage par la suite. (Mme Deilhes propose l'aide de son conjoint qui travaille dans ce domaine.)
- La question de l'amplitude d'ouverture devrait être davantage mise en évidence et formulée de façon plus claire, tel que discuté lors de la réunion précédente.
- Certaines questions semblent moins pertinentes et se dédoubler.
- Certaines questions plus pointues requerraient peut-être un « N/A » si la situation n'est jamais arrivée pour un enfant ou devraient être formulées autrement. Par exemple, l'énoncé « Si mon enfant vit un accident mineur, on m'en informe le jour même. » pourrait être remplacé par « J'ai confiance que si mon enfant vit... ».
- Certains membres trouvent qu'il y a trop de questions et que le sondage ne devrait se concentrer que sur une dizaine d'éléments dont on doute tandis que d'autres membres trouvent qu'il peut être intéressant d'avoir un pouls global comme la réalisation d'une telle démarche prend du temps et permet d'obtenir des données.
- Il serait plus facilitant de présenter les questions par thèmes afin de cibler rapidement les éléments qui fonctionnent bien de ceux qui semblent causer problème. Un espace « Commentaires » sous chaque thème pourrait être ajouté pour permettre aux parents de s'exprimer sur un élément non traité dans le sondage.
- On souhaiterait que ce sondage soit envoyé aux parents d'ici la fin du mois de juin, surtout en lien avec la question de l'amplitude d'ouverture qui n'avait été demandée qu'à quelques parents l'an dernier. Il est à noter que ceux-ci s'étaient déclarés satisfaits en grande majorité.

Mme Tétrault présente brièvement un autre type de sondage, plus concis, divisé par sections, avec échelle allant de « Très satisfaisant » à « Insatisfaisant » et une case N/A. Ce sondage identifierait de surcroît le profil d'utilisateur. Elle retravaillera ce dernier afin d'y inclure certaines questions auxquelles elle tient à obtenir des réponses. Elle mentionne qu'elle demeure toujours à l'écoute des parents et qu'elle ne perçoit pas ce sondage comme menaçant. Le but de cette démarche est de vérifier si l'offre de service répond encore à la demande. Elle veut donc couvrir le plus d'éléments possible et le mettre disponible en ligne d'ici la fin juin. Mme Deilhes suggère que son conjoint relise la version finale avant de l'envoyer au besoin.

7. Informations générales

7.1 Mot de la présidente

Mme Watier n'a rien à ajouter aux points discutés préalablement, sinon que de rappeler la soirée des bénévoles le 26 mai entre 17h00 et 19h00.

7.2 Mot de la directrice

Mme Couillard informe les membres sur différents sujets :

- La semaine des services de garde a finalement lieu en même temps que la semaine nationale, soit du 16 au 20 mai.
- L'utilisation des locaux par le service de garde sera identique l'an prochain puisqu'on a constaté une grande amélioration en envoyant les élèves du 2^e cycle au Centre socio-récréatif. Certains locaux déménageront puisqu'il y aura une classe en moins au 2^e cycle et une classe en plus au 3^e cycle.
- Mme Vanessa quittera pour un congé de maternité en juin. Elle a déjà amorcé la transition avec sa remplaçante, Mme Catherine Vallerand, qui arrivera officiellement en août pour la rentrée.

7.3 Mot du trésorier

M. Boumansour étant absent, ce point est reporté à la prochaine réunion.

7.4 Mot du représentant du Comité de parents

M. Meisels informe les membres des discussions ayant eu lieu lors des deux dernières réunions du Comité de parents.

- La Commission scolaire n'a pas prévu d'autres compressions budgétaires l'an prochain.
- L'élection d'un nouveau commissaire, en remplacement de M. Jean-Luc Lavoie, aura lieu le 5 juin prochain.
- L'école d'éducation internationale Filteau a présenté son programme particulier.
- L'école Saint-Louis-de-France perdra un groupe de 6^e année l'an prochain, car l'école a choisi de ne pas offrir l'anglais intensif.
- L'école Marguerite D'Youville s'est procuré un vélo-bureau pour aider les enfants ayant besoin de bouger pendant les cours.
- Certaines écoles ont abandonné la dictée P.G.L. cette année et ont préféré utiliser leur propre dictée afin d'amasser des dons allant directement à leur fondation.
- Certaines écoles ont mis en place un Trotibus pour inciter les enfants à effectuer le trajet de la maison à l'école à pied.
- Un cas de taxage dans un autobus scolaire est survenu dernièrement dans une école de la Commission scolaire. Il est à noter que c'est l'école qui est responsable de la situation lorsqu'un tel cas se produit.
- Un cas grave de trauma crânien est survenu à l'école Filteau. On se questionne sur le nombre de personnes ayant leur cours de premiers soins. À l'école Les Bocages, tous les employés du service de garde l'ont (renouvelable aux trois ans). Trois autres personnes sont qualifiées pour intervenir dans l'école : Mme Mélanie Gazaille, enseignante de 2^e année, Mme Annie Beaulieu, enseignante de 4^e année et Mme Jeanne Garant, technicienne en éducation spécialisée.

7.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Marie-Christine : Le projet des Génies en lecture s'est conclu par la finale opposant les classes de chaque niveau. Ce sont les élèves de la classe de Mme Caroline en 3^e année et de la classe de Mme Annie en 4^e année qui ont remporté les honneurs. Deux élèves par classe ont ensuite été pigés pour les récompenser pour leur motivation (coupons à gagner tout au long du projet) et ont obtenu un certificat-cadeau dans une librairie. Un nouveau projet occupe déjà les élèves de 4^e année en mai, « Alerte météo ! » qui leur fait découvrir les catastrophes naturelles en science. Par ailleurs, le Grand défi Pierre Lavoie bat son plein au Québec. Les enfants accumulent actuellement des cubes-énergie qui seront compilés à la fin du mois. Le 5 mai dernier, toute l'école a participé à une course pour la journée internationale du sport. Les élèves ont effectué ensemble 4328 tours d'un parcours balisé par M. Stéphane, l'enseignant d'éducation physique, pour un grand total de 1082 km. Finalement, les évaluations de fin d'année (et celles du Ministère en 4^e année) débiteront dans la semaine du 23 mai.

Mme Guylène : Les élèves de 6^e année ont aimé la sortie au Centre de Foires pour les *Olympiades québécoises des métiers et des technologies* le 6 mai dernier. Par ailleurs, ils recevront la visite de l'infirmière qui viendra leur parler de puberté les 19 et 24 mai prochains. Les évaluations du Ministère en 6^e année auront lieu du 30 mai au 17 juin.

Mme Sonia : Le projet des Génies en lecture au 1^{er} cycle a été un franc succès, à l'aide de l'application Kahoot. Une petite fête a eu lieu dans laquelle on a procédé à un tirage de livres. Aussi, les élèves de 1^{re} année ont reçu leurs chenilles qui se transformeront en papillons dans le cadre d'un thème scientifique portant sur les insectes. Enfin, les évaluations de la Commission scolaire débiteront sous peu également au 1^{er} cycle.

Mme Diane : La semaine des services de garde est en cours. Mardi a eu lieu le marché aux puces pour les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle et mercredi, il y aura une activité extérieure pour les élèves du 2^e et du 3^e cycle, selon la température. Par ailleurs, le Défi têtes rasées aura lieu le samedi 28 mai prochain. Un nouveau commanditaire, la banque TD (trouvé par M. Meisels), a fait un don de 400\$ qui servira à payer presque en totalité les jeux gonflables. Maxi fournira les hot-dogs et les condiments tandis que le Centre Party Vézina prêtera sa machine à barbe à papa. Il manque un commanditaire pour les breuvages et les croustilles. Mme Coulombe contactera PEPSI et M. Meisels ira au Dépanneur de la Rive. Deux mascottes seront sur place : Maxi et Leucan. Une affiche personnalisée a été conçue pour promouvoir l'événement. Un courrier électronique sera envoyé la semaine prochaine avec un lien permettant aux parents d'aller faire un don à Leucan s'ils le désirent.

7.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet étant absente, ce point est reporté à la prochaine réunion.

8. Varia

8.1 Critères de sélection pour la direction d'école

Après discussion, les membres du Conseil d'établissement ont statué sur les critères de sélection pour la direction d'école et le tout sera transmis à la direction générale le 18 mai.

8.2 Date de la prochaine rencontre

La date retenue pour la prochaine réunion est le mardi 7 juin à 19h00.

Levée de l'assemblée à 22h00.

Lyne Watier, présidente

Marie-Andrée Couillard, directrice

Secrétaire : Marie-Christine Côté